

N°...../MPTEN/SG/CAB/PRMP/2024

Conakry, le

La Ministre

**Appel d'Offres Ouvert
N° :01/MPTEN/SG/CAB/PRMP/2024**

Source de financement : Budget National de Développement (BND)

**Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)
Avis d'Appel d'Offres National (AA0N)**

**Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie
Numérique**

AAO N°01/MPTEN/SG/CAB/PRMP/2024

- **Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique** a obtenu des fonds dans le cadre l'exécution de son budget exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au **recrutement d'un fournisseur pour l'acquisition des matériels techniques (climatiseurs) en faveur des Directions du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique** dans un délai de livraison de **deux (02) semaines**.

- **Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique** sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché relatif au **recrutement d'un fournisseur pour l'acquisition des matériels techniques (climatiseurs) en faveur des Directions du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique**.

- La participation à cet appel d'offres national ouvert tel que défini à l'article 23 et suivant le Code des marchés publics concerne tous les

candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante : **Immeuble ARPT au 5^{ème} étage auprès de Mme CONTE Aïssata Abdoulaye DIAKITE la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics (PRMP) du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, mail : adiakiteconte2000@gmail.com, Tél : 622 53 17 12**, et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres du lundi au Jeudi de 9 Heures à 16 Heures 30 minutes et le vendredi de 9 Heures à 12 Heures.

- **Les exigences en matière de qualification sont :**

- **Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal à 200 000 000 GNF ;**
- **Avoir exécuté au moins deux (02) marché similaire au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) justifié par l'attestation de bonne fin et le bon de livraison.**
- Le montant de la garantie de d'offre est de **1,5 %** du montant de son offre et demeure valable pendant une période de **30 jours** après l'expiration de la validité de l'offre, délivré par un établissement financier agréé ;
- Le candidat doit fournir une capacité financière et une ligne de crédit dont le montant couvrent au moins **50%** du montant de son offre, délivré par un établissement bancaire agréé en Guinée ;

NB : Voir les Instructions aux candidats du dossier d'Appel d'Offres Ouvert et les spécifications technique des fournitures pour les informations détaillées).

- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres Ouvert complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Immeuble ARPT au 5^{ème} étage auprès de Mme CONTE Aïssata Abdoulaye DIAKITE la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics (PRMP) du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, mail : adiakiteconte2000@gmail.com, Tél : 622 53 17 12**

Conakry-République de Guinée à compter du 27 mai 2024 contre un paiement non remboursable de **deux million de francs Guinéen (2 000 000 GNF)**.

- La méthode de paiement sera comme suit :
- **50%** du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n° 2011000136 ouvert à la BCRG ;
- **30%** du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;
- **20%** du montant seront versés auprès de l'Autorité Contractante

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après : **Immeuble ARPT au 5^{ème} étage auprès de Mme CONTE Aïssata Abdoulaye DIAKITE la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics (PRMP) du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, mail : adiakiteconte2000@gmail.com, Tél : 622 53 17 12 Conakry-République de Guinée**, au plus tard le Jeudi 27 juin 2024 à 10 heures 30 minutes.

Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, d'un observateur de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics, conformément au paragraphe 1 de l'article 73 du Code des Marchés Publics et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse suivante: **Immeuble ARPT au 5^{ème} étage auprès de Mme CONTE Aïssata Abdoulaye DIAKITE la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics (PRMP) du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, mail : adiakiteconte2000@gmail.com, Tél : 622 53 17 12 Conakry-République de Guinée**, à 11 heures 00 minutes.

Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de

l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres. Il sera pris en compte des frais d'immatriculation du contrat, fixés à 0,3% du montant hors taxes, conformément à l'article premier de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

La législation régissant l'appel d'offres est le droit de la République de Guinée.

Rose Pola Pricemou